
**Synthèse groupe de travail "De la formation initiale à la reconversion"
Vendredi 3 novembre 2006 – Auch****Présents :**

- Marc Fouilland	Président de l'Apemsac - Circuits
- Bernard Turin	Coordinateur groupe « formation » - ENACR Rosny
- Anny Goyer	ENACR Rosny
- Luc Molins	SCC
- Emilie Del Molino	SCC
- Marie Audoux	SCC
- Michèle d'Angelo	SCC (Envolée Cirque)
- Jean-Louis Montheil	ISTS
- Catherine Simon	FFEC
- Christophe Crampette	FFEC
- Claire Goux	FFEC
- Eve Domenach	Ecole de cirque de Lyon
- Alain Taillard	Arc – Rezé
- Eric Angelier	Centre des Arts du Cirque de Chambéry
- J-François Pujol	FNSAC CGT
- Bérengère Monier	adm Vacluse

Introduction : Bernard Turin

Toutes les personnes présentes à cette première rencontre sont les bienvenues même celle qui ne sont pas encore adhérentes de l'APEMSAC. Il s'agit principalement d'une séance de réflexion autour de la problématique de la formation dans les Arts du Cirque. Dans les réunions à venir, seuls les adhérents seront admis. La démocratie est le contexte de cette première réunion : écouter chacun et trouver ce sur quoi nous allons travailler dans les mois qui suivent. Quels sont les sujets qui seront abordés, dans quel ordre, comment ils seront abordés, etc. La réflexion concerne également l'aspect du financement de la formation.

Marc Fouilland :

Présentation de l'historique et du pourquoi de l'Apemsac.

Bernard Turin :

Définition des secteurs de formations :

1^{er} secteur

1. La formation dans le secteur de la pratique amateur
2. La formation dans les écoles professionnelles
3. La formation dans les écoles professionnelles supérieures

2^{ème} secteur

1. La formation continue, permanente
2. La reconversion

3^{ème} secteur

1. La formation des techniciens
2. La formation des administrateurs

4^{ème} secteur

1. La formation des enseignants

Interventions de l'ensemble des personnes présentes :

Le secteur amateur et l'enseignement

Tous les niveaux sont importants, y compris le secteur amateur qui est le vivier d'où viennent les futurs artistes. Ici, la formation doit être exigeante. Le diplôme d'enseignement est surtout important dans les petites écoles pour ne pas abîmer les enfants. Les enseignants des grandes écoles sont tous d'un très bon niveau, ce sont le plus souvent des artistes de cirque parmi les meilleurs.

Il est important de préconiser la formation des enseignants en amont des grandes écoles pour diminuer les risques d'accidents ainsi que les pathologies graves qui sont rédhibitoires au métier d'artiste.

Le Brevet Professionnel Jeunesse et Sport « Cirque » (BP JEPS Cirque) est prêt, écrit et peut sortir rapidement.

Le Diplôme d'Enseignement (DE) est également prêt.

Les deux se complètent et répondent aux besoins du secteur.

On doit peser de tout notre poids sur les Ministères pour que ces deux niveaux de professionnalisation dans l'enseignement des Arts du Cirque soient rapidement effectifs.

De plus, le secteur amateur est un vivier en terme de public et de démocratisation culturelle.

Les écoles sont ou doivent être les lieux de passage naturel des artistes (transmission, entraînement, création, rencontres des amateurs...). Si les amateurs ont la possibilité de croiser les artistes, ils viendront aux spectacles.

En terme d'enseignement, il y a une disparité de répartition territoriale et une inégalité de qualité.

Reconversion

L'enseignement est un bassin de reconversion. Mais il faut remarquer que les artistes en reconversion veulent enseigner leur discipline et à un haut niveau. L'enseignement aux amateurs ne les intéresse pas toujours... Mais il viendra un moment où il faudra bien, étant donné le nombre d'artistes en reconversion, qu'ils enseignent même aux amateurs.

Aspects financiers

Il y a également un déséquilibre financier. Une seule école supérieure, le CNAC est bien financée, bien structurée et il ne faut surtout pas le regretter.

Ce qu'il faut regretter, c'est les moyens insuffisants dans les écoles en amont :

Pas assez de moyens à Rosny.

Pas assez de moyens chez Fratellini, qui pourtant a un projet complémentaire à la filière ENACR/CNAC, permettant de répondre à une demande différente des étudiants. Un très bel outil de travail, mais avec trop peu de moyens pour le fonctionnement.

Les écoles préparatoires sont très peu aidées par les DRAC et ne remplissent pas toujours cette mission de préparation indispensable à la filière. Il faudrait qu'elles soient soutenues financièrement pour assurer cette mission.

Il a existé un projet d'une filière qui serait constituée d'écoles préparatoires ouvrant un cursus de deux années permettant de former des étudiants pour Rosny et les écoles supérieures étrangères. Ce qui permettrait de remonter le niveau de sortie de Rosny. Châlons fonctionnerait alors comme un centre de création où les étudiants viendraient finaliser un projet de création de haut niveau artistique. Il faut peut-être reprendre ce projet.

Paysage circassien autour de la problématique de la formation...

- Il s'agit de rester dans une logique de priorité et de garder une vision large par rapport à ce qui existe et que l'on peut changer.
Il y a d'autres secteurs culturels où la profession finance la formation. Une structure de soutien peut intervenir sur les pratiques amateurs, la formation des enseignants, etc. Il ne faut pas oublier que quand les enseignants auront des diplômes, ils demanderont de meilleurs salaires qu'actuellement.
- La profession est réunie pour faire pression et préconiser des solutions.
- Un groupe de travail vient de se créer au Sénat autour de la problématique du cirque. Ils s'appêtent à rencontrer la profession. Cela peut être fait également au niveau de l'Assemblée Nationale.
- Il y a une étude menée par le Ministère pour une préconisation d'aménagement du territoire. On l'attend depuis 2 ans. Le paysage évolue vite. Des écoles ont mis des formations en place, en dehors de tout cadre.

La « régulation »

- On est au niveau de la saturation. On va se retrouver dans un secteur non régulé. Il faut savoir et définir ce qu'est l'amateur (et donc ce qu'est le professionnel n.d.r.). Il y a la Voie Royale ENACR/CNAC qui permet de sortir par le haut. Mais, en 2006, les artistes travaillent deux fois moins qu'en 2002. Beaucoup de professionnels sont sortis des écoles, et on est en surchauffe.
- Comment arriver à réguler ? Beaucoup d'autodidactes sont sur le marché.
- Il existe des écoles différentes qui mènent des formations différentes. La régulation pourrait passer par des concours d'entrée plus échelonnés dans le temps (tous les 2 ans au CNAC, par exemple). On ne peut pas « sortir » des artistes à tout va sur le marché.
- Actuellement, une quarantaine d'artistes sortent tous les ans des écoles (grossièrement : 15/ENACR/CNAC ; 5/Fratellini ; 20/L'homme, Chambéry, Lido)
- Attention de ne pas tomber dans le piège du « numerus clausus » tout en réfléchissant à la problématique de l'offre et de la demande (comme l'ont déjà fait le théâtre et la danse). Le corps professionnel ne se reconnaît pas uniquement à travers la logique de formation.
- Il s'ajoute, aux sorties d'écoles, les artistes autodidactes qui ne sont pas forcément les plus mauvais.
- Il y a des écoles à l'étranger : Belgique, Angleterre, Allemagne, Suède, Espagne, Portugal...Cesont des artistes que l'on retrouve sur le marché européen.
- Baisser le nombre de sorties des écoles ne diminuera pas le nombre d'artistes.
- Il s'agit également de sensibiliser les étudiants qui arrivent sur le marché professionnel sur la réalité de celui-ci : ils ne connaissent rien à la diffusion et au fonctionnement des productions, etc.

La diffusion

- Il y a une priorité à former de bons administrateurs et de bons chargés de diffusion.
- Ce groupe de travail doit être capable de répondre à cette question : Plus il y aura des amateurs formés, plus il y aura un public. Diminuer l'offre n'est pas le problème.

- Il existe de moins en moins de grandes troupes. Le nombre de petites compagnies (2 à 3 personnes) augmente. Bientôt, il n'y aura plus de trapéziste volant, car cela demande une troupe nombreuse.
- Une préconisation possible : aides bien spécifiques pour ceux qui tournent sous chapiteau car il y en a de moins en moins (trop dur). L'Etat va se désengager peu à peu de l'aide à l'investissement (achat de chapiteaux).
- En ce qui concerne la régulation par la diffusion des spectacles, il faudrait que les écoles soient en capacité d'aider les futurs artistes sur la création de numéros car la demande est très forte, notamment à l'international. C'est un débouché.
- Il n'y a plus de création de grosses compagnies car le risque économique est trop grand. Celles qui existent arrivent à subsister car elles se sont structurées il y a quelques années, elles ont les compétences requises pour faire vivre leur structure, mais elles sont rares. (On peut comparer avec le théâtre).
- Les collectifs (10 – 12 personnes) viennent souvent des écoles. L'émergence de projets artistiques oblige à créer des structures qui vont avoir des besoins. Il faut réfléchir à la mise en place d'outils d'accompagnement administratif de cette émergence. De plus, ces collectifs sont souvent employeurs des plus jeunes au fur et à mesure que les « anciens » s'en vont. (ex : Anomalie, reconstitué à plus de 50%).
- La pléthore d'offre de spectacles tue le marché, on l'a vu en théâtre. Si chaque artiste crée sa compagnie, c'est devenir indépendant ! En variété, le fonds de soutien fait que l'on trouve des employeurs. Les relations entre circassiens nouveaux et anciens ont l'air bonnes et c'est en dépassionnant les rapports que l'on pourra ouvrir l'offre pour les artistes. Un fonds de soutien permet de préserver le vivier des employeurs.
- Pour qu'une entreprise embauche des CDD, il faut des CDI. Si le volume de production est important cela génère de l'emploi. Si on veut que les artistes soient employés (CDD), il faut accompagner les CDI administratifs.
- Il n'y a pas de producteur en cirque contemporain : monter des projets pour dégager de l'argent qui permet de monter de nouveaux projets. Il y a un manque de formation au métier de producteur.
- L'état ne donne pas d'argent aux producteurs. Dans les mentalités, c'est l'Etat qui donne de l'argent aux artistes, et cela depuis Louis XIV. Le métier de producteur n'est pas aimé.

Les filières / Numéro ou spectacle ?

- Il y a un ensemble de choses qui ne fonctionnent pas. L'école Fratellini avait un projet de formation au numéro qui devait alimenter le cirque traditionnel. La filière ENACR/CNAC ne convient pas à tous les étudiants. Deux voies sont possibles et souhaitables, mais on ne donne pas les moyens à l'une des deux. Il est rare de sortir du CNAC et d'aller vers le traditionnel. Le spectacle de Jeff et Chloé – Cie Zanzibar (7 étudiants issus du CNAC) est une exception.
- Il existe maintenant un mélange des genres. Des numéros peuvent être intégrés à un collectif. Un numéro n'est pas forcément traditionnel ; L'ouverture permettrait la mutualisation.
- L'idée est de sortir du CNAC avec une formation suffisante pour s'adapter à tout.
- Les diffuseurs achètent des spectacles, pas des numéros. Certains jeunes n'ont pas envie de créer des spectacles, mais y sont obligés, et créent donc leur structure. Les numéros ne sont pas présents sur les festivals

pour pouvoir se frotter à un public (hormis les Circ'Art à Auch). Dans les festivals, on ne trouve pas de programmeurs de cabaret... donc on crée des spectacles.

- Il y a actuellement, en cours, la convention collective du spectacle. Pourquoi ne pas envisager une « opération de lisibilité » ?
- Le lien entre la formation et l'emploi est une vraie préoccupation et les bonnes questions sont posées ici. La réflexion est très riche et rejoint celle des autres secteurs. Ils ont rencontré la même problématique au TNS. Cette richesse est à travailler au sein d'un « club de réflexion » sur : à quoi on forme ? qu'est-ce que la profession attend des organismes de profession ?

Conclusion

On s'est parfois éloigné du sujet, mais on a parlé du paysage de la profession dans cette première réunion, ce qui permet d'être sur la même base.

La méthode de travail a été adoptée :

- Un seul groupe de travail avec des priorités.
- Premier chantier : la pratique amateur, la formation professionnelle et les écoles supérieures.
- Prochaine réunion : le lundi 18 décembre 2006 à HLM, 10h00.
- Ordre du Jour :
 - o Que pourrait faire un fonds de soutien dans ce secteur ?
 - o Quelles préconisations législatives peuvent être faites ?
 - o Quelles préconisations en général peuvent être proposées ?

Une publication de synthèse de la réunion sera mise en ligne sur le site de l'Apemsac.

Coordonnées des présents :

Marc Fouilland	Circuits	direction-circuits@mairie-auch.fr
Bernard Turin	ENACR Rosny	turin.bernard@wanadoo.fr
Anny Goyer	ENACR Rosny	enacr.agoyer@wanadoo.fr
Luc Molins	SCC	cie@toutfoutofly.com
Emilie Del Molino	SCC	contact@syndicatducirquedecreation.org
Marie Audoux	SCC	contact@syndicatducirquedecreation.org
Michèle d'Angelo	SCC (Envolée Cirque)	lenvoleecirque@wanadoo.fr
Jean-Louis Montheil	ISTS	jean-louis.montheil@ists-avignon.com
Catherine Simon	FFEC	ffec@wanadoo.fr
Christophe Crampette	FFEC	christophe-atcirque@wordnet.fr
Claire Goux	FFEC	claire@labatoude.com
Eve Domenach	Ecole de cirque Lyon	ecoledecirquedelyon@wanadoo.fr
Alain Taillard	Arc – Rezé	alain.taillard@mairie-reze.fr
Eric Angelier	Chambéry	aec@arc-en-cirque.asso.fr
J-François Pujol	FNSAC CGT	
Bérengère Monier	addm Vaucluse	berengere.monier@addm84.fr